



Contexte :

Ce dispositif permet aux demandeurs d'emploi les plus en difficultés d'accéder à une offre de formation sans rupture :

- Découvrir des secteurs professionnels et des métiers qui recrutent, construire et valider un projet professionnel.
- Travailler les compétences clés et les compétences comportementales en situation professionnelle.
- Acquérir un premier niveau de qualification en vue d'une insertion rapide dans l'emploi.

Pré-requis

- > Être âgé d'au moins 16 ans
- > Avoir un état de santé stabilisé ou bénéficiant d'une prise en charge ou d'une compensation
- > Pour les personnes étrangères : Être en possession d'un titre de séjour dont la durée permet de suivre la totalité de la formation et les autorisant à travailler
- > Posséder un niveau minimum de langue française A2 oral
- > Être volontaire pour s'inscrire dans un parcours de formation visant à l'insertion dans l'emploi

Durée

- > Période en centre : jusqu'à 29 semaines
- > Période en entreprise : jusqu'à 20 semaines
- > Durée totale de la formation : 18 mois maximum

(Le positionnement et l'entretien individuel permettent d'ajuster la durée effective de votre formation selon les activités et compétences professionnelles visées)

Tarifs

- > FORMATION : Formation gratuite et financée par la Région des Pays de la Loire dans le cadre du programme Dispositifs Intégrés Prépa Rebond
- > REMUNERATION : Selon le contrat de formation, la législation en vigueur et statut à l'entrée

Modalités d'accès

PUBLIC

- > Demandeur d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an et n'ayant pas eu accès/recours à un dispositif d'accompagnement ou de formation dans les 12 derniers mois.
- > Jeunes à partir de 16 ans en rupture avec la formation initiale n'ayant pas d'autre solution.
- > Jeunes et adultes inconnus des services de l'emploi (publics dits invisibles n'ayant pas actualisé leur situation) ne pouvant justifier d'une certification ou expérience professionnelle significative dans les 12 derniers mois.

RECRUTEMENT

- > Positionnement par information collective et entretien individuel : prise en compte de l'expérience antérieure, du niveau initial et des objectifs à atteindre
- > Etablissement d'un contrat Pédagogique & signature d'une charte des droits et devoirs du stagiaire de la formation professionnelle en Pays de la Loire

Méthodes utilisées

- > Après la phase de SAS, le parcours de formation sera développé à l'appui d'une approche pédagogique modulaire, portant sur une ou plusieurs compétences (Français, maths, numérique...) et de manière : individuelle, collective, en auto-formation accompagnée et/ou ouverte et à distance
- > Pédagogie personnalisée et individualisée (contenu et rythme de progression adaptés) / Centre de ressources équipé d'ordinateurs / Espace multimédia / Bureau d'entretien / Présentiel et/ou e-learning

Modalités d'évaluation

- > Suivi des progressions avec un livret tout au long du parcours de formation
- > Suivi de stage en entreprise – Préconisations en lien avec l'entreprise
- > La validation du projet pourra se faire : Soit devant un jury professionnel ou soit lors d'un entretien tripartite

Objectifs de la formation

• Construire son projet professionnel et définir son plan d'action au travers :

- > SAS de deux semaines pour préparer l'entrée en formation (motivation, remobilisation, lever les freins)
- > Travail et validation du projet professionnel (découvrir au minimum les secteurs préconisés, construction et validation d'un projet professionnel)
- > Compétences transversales (compétences clés, compétences socioprofessionnelles)
- > Formations qualifiantes, accès à une certification de niveau 3 et autres validations, soit au sein des dispositifs intégrés, soit au sein d'un autre dispositif qualifiant
- > L'accompagnement des stagiaires en cours et à l'issue de la formation : C'est un accompagnement renforcé multidimensionnel tout au long du parcours et pendant les trois mois qui suivent la formation, jusqu'à l'insertion dans l'emploi.

Délai d'accès

- > Deux sessions dans l'année : nous contacter

Accessibilité & Handicap

- > Nos référents « handicap » accompagnent l'intégration et la mise en œuvre d'aide à la compensation du handicap afin d'optimiser un parcours de formation réussi.
Contacts : Séverine DUVERGER / Olivier BLAITEAU : capformation@capformation.net
- > Locaux répondant aux normes d'accessibilité, de circulation, d'autonomie, d'accès aux équipements & prestation.



Centre de formation de MAYENNE

Lieux de formation : Mayenne / Ernée / Villaines-la-Juhel / Gorron / Evron
02 43 04 21 23 – capformation.mayenne@capformation.net

Maj le 05/06/2023